

## NOS MESURES POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE PROPAGATION DU COVID-19.

Acces location + s'engage à garder ses mesures d'urgence à jour et souhaite rappeler à tous qu'il est essentiel que toutes les procédures et directives mises en place soient suivies en tout temps. Notre objectif demeure la santé et la sécurité de tous nos employés et clients. Voici les mesures que nous avons déployées pour réduire les risques de propagation du COVID-19.

### + Documents sans signature

Les clients ne sont pas tenus de signer sur les appareils des livreurs et mécaniciens routier.

### + Mesures d'hygiène dans nos installations

Nos employés internes, de livraison et de service routier suivent des consignes hygiéniques appropriées et nous avons mis en place des mesures hygiéniques strictes dans la totalité de nos installations. La fréquence du nettoyage de nos installations a également été augmentée. Nos mesures comprennent, sans s'y limiter, à :

- Un accès limité à nos installations et un registre de suivi;
- Un élargissement des heures de travail pour réduire la proximité;
- Des mesures de nettoyage rigoureuses des locaux, plusieurs fois par jour;
- Des mesures de nettoyage rigoureuses après la préparation des équipements et à la livraison des équipements;
- L'établissement de protocoles clairs, en cas de contamination.

### + La santé et le bien-être des employés

Nos employés sont essentiels à nos opérations et leur santé est une priorité pour l'entreprise. Nous publions les directives suivantes, qui sont en vigueur jusqu'à nouvel ordre :

- Télétravail lorsque possible;
- Un questionnaire obligatoire à l'arrivée dans les locaux d'Accès Location + pour les employés;
- Affichage et explication des mesures de lavage des mains et étiquette respiratoire;
- Port des EPI lorsque nécessaire;
- Tout employé éprouvant des symptômes associés à la grippe ou étant évalué comme porteur du COVID-19 cessera ses activités pour la période de guérison ou de non-contagion.